

Accord pour la garde d'un animal domestique

L'accord est conclu entre le gardien des animaux, la société Kocie Porady Eichelberger Mieszko ayant son siège social à ul. Tadeusza Rejtana 1b / 2 80-050 à Gdańsk; la société représentée par Mieszko Eichelberger, ci-après dénommée le Tuteur / Coordinateur, et le Tuteur légal de l'animal, ci-après dénommé le Propriétaire.

Données personnelles du coordinateur du projet:

- Nom et prénom - Eichelberger Mieszko
- Adresse - ul. Tadeusza Rejtana 1b / 2 80-050 Gdańsk
- Numéro et série de la carte d'identité -
- Téléphone
- Mail - 731336586Mieszko.eichelberger@gmail.com

Données personnelles du tuteur:

- Nom et prénom du tuteur légal -
- Adresse de résidence de l'animal -
- Numéro et série de la carte d'identité -
- Pesel / Numéro d'identification fiscale (facture) -
.....
- Téléphone -
- Courriel -

Données personnelles du ou des animaux:animale

- Race# 1 -
- Race animale # 2 -
- Nom de l'animal # 1 -
- Nom de l'animal # 2 -
- Caractère animal spécial -
- Numéro de la puce de sécurité -

Date limite de signature du contrat:

Durée du contrat, du jusqu'au inclus

Le propriétaire déclare que l'animal / les animaux est / sont sa propriété et au moment de le remettre aux soins, il a le droit de mettre l'animal / s sous le soin; en outre, il dispose d'un carnet de santé valide et informe que l'animal:

- est en bonne santé -
- est malade -
- nécessite les traitements suivants -
- le chat a des vaccinations à jour -
- est vermifugé -
- est porteur d'une maladie infectieuse -

Le propriétaire est conscient que tout changement dans l'environnement des animaux, ou par exemple le manque de contact avec le tuteur peut (mais pas obligatoirement) être associé à un stress, qui peut être montré par l'animal pendant le quart de travail (par exemple lors du départ du propriétaire), mais aussi après son rentrer à la maison. Les comportements péri-et post-stress incluent, entre autres: somnolence ou agitation excessive, manque ou augmentation de l'appétit, perturbations temporaires des rituels et des habitudes quotidiens de l'animal, perte temporaire de l'immunité. Petsitter / Guardian met tout en œuvre pour réduire le stress qui en résulte; il fournit également des conseils sur la façon d'aider votre animal à survivre à la séparation de son propriétaire. Il vaut la peine d'informer à l'avance le soignant que l'animal est fortement attaché - le soignant indiquera les exercices à introduire afin que le moment de la séparation ne soit pas si gênant pour l'animal.

Le propriétaire déclare que le vétérinaire responsable de l'animal est le médecin traitant du cabinet (nom, adresse, médecin traitant) -
.....

Le Propriétaire autorise le Tuteur à utiliser les services du vétérinaire traitant indiqué par le Propriétaire lorsque l'animal présente des signes de maladie . Dans les situations d'urgence, le tuteur a le droit de choisir un vétérinaire à qui l'animal sera transporté. Le Gardien peut livrer par sa propre voiture ou par un autre moyen de transport (le meilleur dans une situation donnée, selon l'avis du Gardien).

Le Tuteur s'engage à en informer le Propriétaire dans les plus brefs délais.

Le propriétaire s'engage à prendre en charge les frais de traitement vétérinaire de son animal (y compris les frais de transport chez le vétérinaire), qui étaient à la charge du gardien, et non de sa faute, dans un délai de 3 jours ouvrés à compter de la fin des soins commandés.

Le propriétaire s'engage à couvrir les frais de garde de l'animal.

Le coût des soins est fixé à pour l'ensemble période de soins en commandant le service via le portail www.petsiterzy.pl

La rémunération des soins est payée à l'avance, pour un montant total de PLN
..... via le formulaire sur le site www.petsiterzy.pl - numéro de commande -
.....

Dans le cadre de la conclusion de ce contrat, le Tuteur s'engage à:

- effectuer les activités de soins commandées pour l'animal (nourrir, abreuver, nettoyer le bac à litière, jouer, marcher (dans le cas d'un chien ou d'un chat portant un harnais) avec un soin particulier, selon ses meilleures connaissances et compétences; le rythme / la durée des soins est énoncées au premier paragraphe;
- prendre soin de l'animal / des animaux pendant leur présence physique dans la maison / l'appartement (les soins sont ad hoc, dont le propriétaire a connaissance);
- respect de toutes les suggestions et recommandations spécifiques du propriétaire -
.....
.....
.....
- assurer la sécurité, la bonne quantité de nourriture et la bonne dose de mouvement
- remis a Le propriétaire des informations périodiques sur l'animal confié - conformément
- aux accords communs (contact e-mail, SMS du soignant avec le propriétaire + photos)
- pour un contact téléphonique immédiat avec le propriétaire de l'animal en cas d'urgence (maladie, blessure , animal disparu), téléphone -
..... à
- prendre prendre soin de l'état physique et mental de l'animal confié, et si nécessaire - lui fournir des soins vétérinaires, en informant immédiatement le propriétaire de l'animal de ce fait, en
- ne confiant pas les activités commandées dans le contrat à des tiers sans accord préalable avec le propriétaire ; les personnes acceptées par le propriétaire pour aider le tuteur sont des collaborateurs du projet et sont (nom, prénom, numéro de carte d'identité) -
..... .. Les
actions a / s sont considérées comme des actions Guardian et sont soumises à cet accord.

Le tuteur n'est pas responsable de la maladie et de la mort de l'animal qui n'est pas de sa faute.

La date de prise en charge de l'animal indiquée dans ce contrat peut être- avec le consentement du tuteur modifiée et du propriétaire. Lors de la prise en charge, les parties sont en contact par téléphone et / ou par e-mail, au cours desquels des modifications de l'étendue des soins peuvent être convenues; la conversation et les arrangements par téléphone ou par e-mail sont traités comme un accord contraignant entre les parties.

En cas de raccourcissement de la durée de la prise en charge, le montant payé d'avance n'est pas remboursable.

En cas de prolongation de la période de soins de l'animal - avec l'accord du tuteur - le propriétaire

est tenu de payer le montant dans les 3 jours ouvrables après la fin des soins commandés.

Le propriétaire est conscient du fait qu'il confie les clés de son appartement / maison
pourspécifiée

la durée dans le contrat. Les dates et le mode de remise des clés au tuteur et après la période de
soins au propriétaire sont déterminés par les parties comme suit: les

- clés seront jetées dans la boîte ou sous le paillason, les
- clés seront récupérées auprès du tuteur "en ville", les
- clés seront livrées au domicile du client, gratuitement, mais le délai pour le faire est de 14
jours maximum à compter de la fin des soins,

en cas d'événements aléatoires, pour lesquels il est impossible pour récupérer les clés de la
maison (appartement), en prenant en charge la garde de l'animal, des arrangements par
téléphone ou par e-mail entre les parties à cet accord s'appliqueront.

En cas d'événements aléatoires, à la suite desquels il est impossible de récupérer les clés de la
maison / de l'appartement et de prendre en charge les soins de l'animal par le propriétaire à une
date prédéterminée, le tuteur est tenu de contacter la personne indiquée par le propriétaire /
convenu conjointement par le propriétaire et le tuteur.

Cette personne devient le Représentant du Propriétaire et c'est:
..... (nom, prénom, numéro
d'identification) et lui remettre les clés et confier la responsabilité de l'animal. Le gardien n'est
pas responsable des actions de la personne mentionnée ci-dessus lorsqu'elle s'occupe des
animaux.

Le gardien de l'animal n'est pas responsable des événements aléatoires non causés par sa faute,
qui pourraient survenir dans la maison / l'appartement du propriétaire pendant la période de
service (établie dans le cadre du présent contrat ou après de nouveaux arrangements
téléphoniques ou e-mail mentionnés dans le contrat.).

Le propriétaire est conscient que le soignant fournit des soins temporaires / périodiques à
l'animal / aux animaux, comme indiqué au premier paragraphe du présent contrat, et qu'il ne
reste pas à l'endroit où l'animal est présent pendant toute la durée de l'absence du propriétaire.
Le tuteur n'est pas responsable des événements aléatoires ou de tout autre événement survenu
pendant son absence du lieu où se trouvaient les animaux.

Ce contrat a été rédigé en deux exemplaires identiques, un pour chaque partie.

Dans les matières non couvertes par le présent contrat, les dispositions du code civil
s'appliquent.

Signature du tuteur de l'animal (entreprise)

.....

Signature du tuteur légal (client)

.....